





Rozérieulles, 15 juillet 2021

03.87.34.48.59

06.72.79.28.67 cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse Rozérieulles - BP 30019 57161 Moulins-Lès-Metz cedex www.eau-rhin-meuse.fr









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION Vendredi 2 juillet 2021

Plan de relance et plan d'accélération Eau 2021 : mobilisation réussie autour de multiples opportunités

Voté il y a tout juste 1 an par le Conseil d'administration dans le contexte de la crise sanitaire, le plan d'accélération donne de bons résultats. Les initiatives prises à cette occasion sont en cours d'évaluation dans le cadre des travaux préparatoires de la révision du 11ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse qui devrait être adopté le 3 décembre prochain.

« J'adresse mes félicitations au personnel de l'agence de l'eau qui s'est mobilisé pour animer le plan d'accélération Eau 2021 et le plan France relance en articulation avec les préfets de département, ainsi que la réactivité des maitres d'ouvrage » introduit Josiane Chevalier, préfète de Région Grand Est, présidente du Conseil d'administration. « Cet afflux massif de crédits, injecté dans les territoires, est adapté à leurs besoins et cohérent avec nos priorités d'action. » Le bilan provisoire est satisfaisant : 100% du plan France relance et 40 M€ sur les 60 M€ spécifiquement fléchés Plan d'accélération ont été alloués permettant de débloquer des projets structurants en priorité sur le petit cycle de l'eau, en vue de réduire la vulnérabilité des collectivités vis-à-vis du changement climatique.

« Les efforts doivent se poursuivre car l'agence de l'eau dispose en 2021 d'une capacité financière pour accompagner cette dynamique territoriale. »

Risques pour la santé : 8 projets labellisés

<u>L'appel à manifestation d'intérêt « Eau et Santé »</u> était l'une des 30 mesures du plan d'accélération Eau 2021. Initiative originale lancée par l'agence de l'eau, elle avait pour objectif de soutenir des projets associant des organismes de recherche à des acteurs locaux autour de la problématique des risques microbiologiques. Le Conseil d'administration a retenu 8 projets et a décidé d'augmenter l'enveloppe initiale de 1 M€, portant le dispositif d'ensemble à 2 M€. Les projets soutenus feront l'objet d'une communication dédiée à l'automne. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : les baignades urbaines, les cyanobactéries vs usages des plans d'eau, les moules d'eau douce comme sentinelle ou filtre de la pollution microbienne, l'approche santé globale (One health) ou le suivi des contaminations virales... .../...

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod Cécilia Ledran 03.87.34.48.59 06.72.79.28.67 cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Rozérieulles, 15 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise aux normes des bâtiments d'élevage : solidarité envers les agriculteurs

La récente révision du zonage des zones vulnérables aux nitrates impose la mise aux normes des bâtiments d'élevage. Sur le bassin Rhin-Meuse, environ 1 200 exploitations sont concernées, de taille moyenne à petite. Le Conseil d'administration a donné mandat au Directeur général pour lancer un appel à projets dès septembre afin de retenir les structures qui réaliseront les diagnostics-conseils des exploitations. « C'est une étape essentielle. Ces diagnostics porteront une réflexion globale pour assurer la pérennité des exploitations et trouver les meilleures solutions pour lutter efficacement contre la pollution aux nitrates. » Le maintien des systèmes herbagers sera le plus souvent recherché car il constitue un bon rempart face aux pollutions comme l'a démontré <u>la publication récente du Conseil scientifique du Comité de bassin</u>. Suite à ce diagnostic, les élevages concernés bénéficieront d'une aide pour réaliser les investissements ou mettre en œuvre les mesures identifiées (maintien à l'herbe, mesures agroenvironnementales...). L'enveloppe dédiée s'élèvera à environ 8 M€. « L'accompagnement est significatif et illustre la dimension solidaire de la politique portée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse » a souligné Josiane Chevalier.

Protocole d'études avec les soudières de Lorraine

« Je me félicite de l'aboutissement de ce protocole qui illustre la politique conduite par l'agence de l'eau Rhin-Meuse privilégiant des actions préventives aux actions correctives. C'est un nouvel acte de solidarité pour aider les deux industriels à franchir le cap des investissements pour réduire leurs rejets » analyse Josiane Chevalier.

Ce protocole dont la négociation s'est achevée en mai dernier prévoit la recherche et le développement par les 2 soudières implantées en Meurthe-et-Moselle, Novacarb et Solvay, de solutions de réduction des flux salins avec la mise en place d'un test pilote d'ici 2023. Si une solution viable se dégage, elle débouchera sur la réalisation d'un traitement à la source des chlorures avant 2027 conformément aux objectifs fixés par le futur plan de gestion des eaux. La viabilité économique sera si besoin confirmée ou infirmée par un tiers expert. Ce protocole sera signé prochainement par la préfète de région, le président du conseil régional Grand Est, le directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et les deux industriels.

Prochaine séance du Conseil d'administration : 14 octobre 2021



